



République Islamique de Mauritanie

Commission Européenne

Promotion du rôle et renforcement des capacités des ANE dans les Communes rurales du Hodh el Chargui.

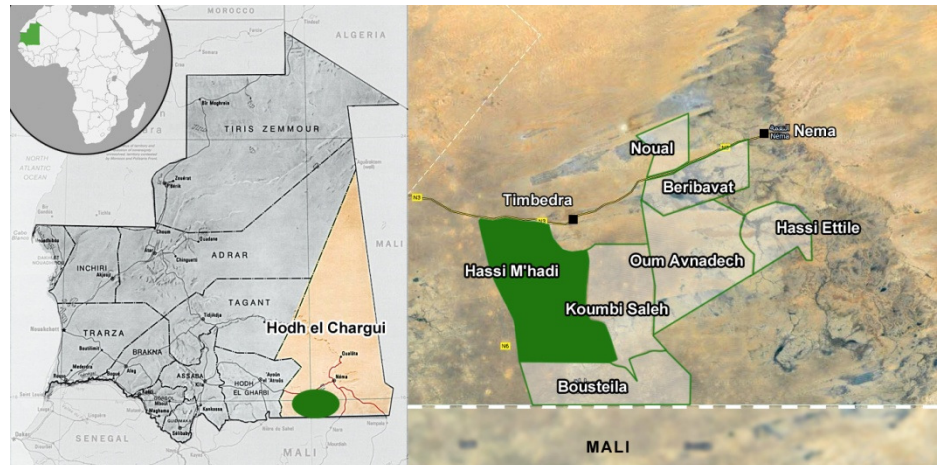
Le projet

L'Action, visant au renforcement des capacités des élus et de la société civile dans 7 communes rurales du Hodh el Chargui, est démarrée en 2010 en partenariat avec l'ONG locale **Terre Solidaire Mauritanie** et les associations **AGIRabcd** et **GRDR**.

Le projet repose sur le postulat que le développement durable est essentiellement garanti par une réelle application de la décentralisation et par l'implication de la société civile.

Issus d'une participation effective des différents acteurs locaux (jeunes, femmes, notables, élus...), les PDC constituent la base des réflexions et de la choix des actions de développement à réaliser dès que les ressources seront disponibles.

Chef de file:
Terre Solidal



Hassi M'hadi

Wilaya du Hodh el Chargui

Moughataa de Timbedra

Commune rurale de Hassi M'hadi

Le territoire de la commune s'étend sur une vaste superficie mesurant environ 2.000 km² ; elle est limitée au nord par les communes de Touil et de Timbedra, à l'ouest par la Moughataa de Djiguenni, au sud par la commune de Bousteilla et à l'est par la commune de Koumbi Salé. Hassi M'Hadi, chef lieu de commune, jadis campement nomade autour d'un puits réalisé au début des années '60, s'est développée à partir des 1973 à la suite des mouvements de sédentarisation provoqués par les vagues de périodes de sécheresse.

Les vents dominants sont l'harmattan, très chaud et sec, soufflant entre Octobre et Mai du nord-est, qui est caractérisé par une forte activité érosive, et la mousson d'été boréal, soufflant de Mai à Octobre. La pluviométrie est caractérisée par une fluctuation inter annuelle importante et par une répartition inégale des précipitations sur le territoire communal ; au cours de ces derniers ans, elle est variée entre 260 et 300 mm. La saison pluvieuse débute vers la fin du mois de Juin et perdure jusqu'à la fin Septembre – début Octobre.

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) DE HASSI M'HADI

Composition ethnique et organisation sociale:

La commune de Hassi M'Hadi est peuplée par plusieurs tribus: les Mehdoufs représentent 71% de la population, les Laglal sont 21% ; les 8% restant sont constitués d'autres groupes minoritaires : Kounta, Idawali, Chorfas, Deiboussat.

Les ménages actifs sont au nombre de **2121** (soit 79% des familles) :

- **1567 familles d'éleveurs** (74% des actifs),
- **65 familles de cultivateurs** (3% des actifs),
- **348 familles de commerçants** (16,%)
- **141 ménages** exercent d'autres activités économiques : artisanat, emplois administratifs et fonctions libérales (7% des actifs).



Orientations

Les résultats du diagnostic et l'analyse des besoins nous démontrent que pour atteindre à un développement local durable il faut intervenir au soutien de :

- la facilitation d'accès aux services de base
- l'amélioration des conditions de sécurité et de souveraineté alimentaire ;
- l'amélioration des systèmes de production agro-pastoraux et la préservation de l'environnement
- l'amélioration et le renforcement des infrastructures de transport
- le renforcement des capacités socio-économiques des populations
- l'appui institutionnel à la Commune



Facilitation d'accès aux services de base

La stratégie se fixe l'objectif d'augmenter le taux de couverture des besoins des populations par la réhabilitation et la réalisation de nouvelles infrastructures et d'améliorer la qualité des services.

Amélioration des conditions de sécurité et souveraineté alimentaire

Il s'agit d'améliorer la production, la disponibilité et l'accessibilité aux produits alimentaires de première nécessité au niveau des villages, en particulier les plus enclavés et les plus distants des lieux d'approvisionnement majeurs.

Amélioration des systèmes de production agro-pastoraux et préservation des ressources naturelles

Cet objectif sera poursuivi à travers une meilleure gestion des ressources naturelles qui sont à la base de la production, par le renforcement des infrastructures pastorales, par l'amélioration des services à la production et la sensibilisation des populations sur le thème de la protection de l'environnement.

Amélioration et renforcement des infrastructures du transport

L'objectif visé est de désenclaver les principaux centres de concentration humaine afin de mieux encourager les échanges et faciliter les déplacements des populations, de faciliter l'accès aux services, de réduire les coûts liés au transport des personnes et des biens.

Renforcement des capacités socio-économiques des populations

L'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté par la création d'opportunités de revenus en faveur des groupements communautaires, visant en premier lieu les femmes et les jeunes.